

Province ou territoire	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NÉ	ÎPÉ	TNL	TNO	YT	NU
<b>Types de vaccins disponibles pour la saison grippale 2022-2023</b>													
Quadrivalent (4 souches)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Quadrivalent à forte dose (4 souches)	✓ <sup>5</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>4</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>2</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>3</sup>	✓ <sup>1</sup>	✓ <sup>6</sup>	✓ <sup>1</sup>
Trivalent adjuvé (3 souches)	✓ <sup>6</sup>				✓ <sup>6</sup>								
Vivant atténué – quadrivalent (aérosol intranasal) (4 souches)	✓ <sup>7</sup>								✓ <sup>7</sup>			✓ <sup>7</sup>	
<b>Types de vaccins non disponibles pour la saison grippale 2022-2023</b>													
Quadrivalent (non à base d'œuf) (4 souches)													
Quadrivalent recombinant (4 souches)													

- Aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut** : disponible pour les résidents d'établissements de soins de longue durée de 65 ans et plus.
- En Nouvelle-Écosse** : disponible pour les résidents d'établissements de soins de longue durée de 65 ans et plus ou les patients hospitalisés « d'autres niveaux de soins » de 65 ans et plus attendant d'être placés dans des établissements de soins de longue durée.
- À Terre-Neuve-et-Labrador** : disponible pour les personnes de 65 ans et plus vivant dans les établissements de soins de longue durée, les foyers de soins personnels et les établissements de soins communautaires.
- Au Québec** : disponible pour les personnes de 65 ans et plus vivant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les personnes de 65 ans et plus inscrites aux programmes de Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA).
- En Colombie-Britannique** : disponible pour les personnes de 65 ans et plus vivant dans les établissements de soins de longue durée, les résidences-services et les communautés des Premières nations.
- Disponible pour toutes les personnes de 65 ans et plus.
- Disponible pour les enfants de 2 à 17 ans.

**Veillez noter que les vaccins antigrippaux disponibles dans une province ou un territoire particulier pour une saison grippale donnée sont choisis par le gouvernement de la province ou du territoire en question. Chaque saison grippale, les gouvernements achètent des vaccins antigrippaux pour leur province ou territoire.**

**Pour plus de détails au sujet des vaccins antigrippaux saisonniers subventionnés par province et par territoire, veuillez consulter les sites Web suivants :**

[Colombie-Britannique](#)

[Manitoba](#)

[Nouveau-Brunswick](#)

[Terre-Neuve](#)

[Alberta](#)

[Ontario](#)

[Nouvelle-Écosse](#)

[Territoires du Nord-Ouest](#)

[Saskatchewan](#)

[Québec](#)

[Île-du-Prince-Édouard](#)

[Yukon](#)

[Nunavut](#)